

OFFRE DE STAGE :
Appui à l'animation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau
(PGRE) du bassin versant de Bièvre Liers Valloire (38-26)
et Bilan à mi-parcours
BAC +3/5

Contexte :

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bièvre Liers Valloire a été constituée par arrêté inter-préfectoral du 24 mars 2005 avec pour missions principales d'élaborer le SAGE puis de suivre sa mise en œuvre. Le périmètre du SAGE comprend en totalité ou pour partie 79 communes dont 67 communes dans le département de l'Isère et 12 communes dans le département de la Drôme. Le SAGE Bièvre Liers Valloire a été adopté par la CLE le 3 décembre 2019 puis approuvé par arrêté inter-préfectoral le 13 janvier 2020.

Pour satisfaire les besoins en eau des usages du territoire du SAGE Bièvre Liers Valloire, les prélèvements sont majoritairement effectués dans la nappe des alluvions. Le niveau de cette nappe est particulièrement dépendant de la pluviométrie et dans une moindre mesure des prélèvements effectués. L'enchaînement d'années de sécheresse combiné à des augmentations de prélèvement peut donc conduire à un déséquilibre quantitatif. Témoins de ce déséquilibre, les étiages des cours d'eau et des sources peuvent être très sévères et les assèchements nombreux en période estivale.

La réalisation d'une étude de détermination des volumes maximums prélevables du bassin de Bièvre Liers Valloire puis d'une concertation avec les acteurs du territoire, a permis à la CLE d'intégrer dans le SAGE un volet visant à assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau et d'élaborer un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE). Le SAGE précise les modalités de la gestion quantitative de la ressource en eau et le PGRE définit un programme d'actions permettant d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau (actions permettant de réaliser des économies d'eau et de favoriser la réutilisation de l'eau entre usages). Le PGRE a été validé par la CLE le 19 décembre 2019 pour une durée de 5 ans (2020-2024).

Afin de suivre la mise en œuvre du PGRE et du volet quantité du SAGE, un bilan annuel est présenté annuellement en réunion de la CLE et/ou en réunion de la commission « quantité ». Cependant, certaines actions prévues au PGRE n'ont pas été mises en œuvre et/ou les indicateurs relatifs à ces actions sont difficiles à renseigner.

Objectifs :

L'objectif principal de ce stage est de réaliser un bilan à mi-parcours et de contribuer à l'animation du PGRE du bassin versant de Bièvre Liers Valloire :

- Pour les fiches-actions-prévues au PGRE pour lesquelles les informations d'état d'avancement sont manquantes, rechercher des exemples d'actions équivalentes sur d'autres territoires,
- Rencontrer et/ou contacter les acteurs du territoire pour identifier les actions mises en œuvre répondant aux fiches-actions du PGRE pour lesquelles les informations sur leur avancée sont

manquantes, compléter les indicateurs et identifier les freins à la mise en œuvre de ces fiches-actions le cas échéant,

- Réaliser un document présentant le bilan des 3 premières années de mise en œuvre du PGRE en intégrant les données des bilans réalisés annuellement par la chargée de mission du SAGE ainsi que les données issues des rencontres et/ou contacts avec les acteurs du territoire,
- Identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le PGRE.

De manière éventuelle, en fonction des dates et de la durée du stage, des missions complémentaires pourront être proposées :

- Récupérer et faire le bilan des autorisations de prélèvements afin de les comparer aux volumes disponibles définis dans le SAGE,
- Organiser une ou des rencontres entre les différents acteurs du territoire afin de faire partager les solutions durables et faire émerger de nouveaux projets.

En marge des missions indiquées ci-dessus, le/la stagiaire participera à l'animation générale du PGRE et du volet quantité du SAGE :

- Participation aux actions en lien avec le PGRE et le volet quantité du SAGE
- Participation aux réunions des instances de gouvernance du PGRE et du SAGE

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA), en tant que structure porteuse de la CLE, assure sa gestion administrative et financière. Le/la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec la chargée de mission SAGE Bièvre Liers Valloire.

Profil de compétences :

- BAC +3 à BAC +5 dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques, de la gestion intégrée des bassins versants ou de l'environnement
- Maîtrise des outils bureautiques (suite Office) et cartographiques (QGis)
- Capacité rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- Connaissance des politiques publiques
- Permis B obligatoire

Lieu : Beaurepaire (Isère)

Période souhaitée : A compter de février 2023 (adaptable selon disponibilité du candidat) pour une durée de 4 à 6 mois

Gratification : selon minimum légal en vigueur + possibilité de chèques déjeuners

Pour candidater :

- Date limite de réception des candidatures le 5 janvier 2023
- Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur Le Président de la CLE par mail à christel.constantin-bertin@sirra.fr

Renseignements complémentaires :

Contact technique Christel Constantin-Bertin Chargée de mission SAGE Bièvre Liers Valloire Téléphone : 06 23 12 19 25 Email : christel.constantin-bertin@sirra.fr	Contact administratif Catherine Casier Gestionnaire Ressources Téléphone : 04 74 59 11 51 Email : catherine.casier@sirra.fr
---	---